

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 31 mars 2008 – Convocation du 25 mars 2008

Compte rendu affiché le 7 avril 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme BROSSARD, Mme GOYON-GUILLAUME, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, M. DESBOIS, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.
Absents représentés M. CHRETIN par Mme SORREL-DUNAND ; Mme BARTHOD par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	27
Votants	29
Exprimés	28

Objet : Subvention exceptionnelle "Les Amis du Vieux Neuville"

La commune est saisie d'une demande de subvention exceptionnelle de la part de l'association neuvilleoise "**Les Amis du Vieux Neuville**".

En effet, le matériel informatique de cette association est devenu obsolète et peu fiable.

L'association n'ayant pas de trésorerie suffisante pour renouveler ce matériel, une subvention exceptionnelle de **800 €** est demandée à la commune.

Le Conseil Municipal, à la majorité (Marc RODRIGUEZ ne prend pas part au vote)

- Ouï l'exposé de Monsieur l'adjoint et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Primitif 2008,
- Considérant le caractère exceptionnel de la demande des Amis du Vieux Neuville,
- **DECIDE** d'attribuer une subvention de **800 €** à l'association neuvilleoise dénommée "Les Amis du Vieux Neuville",
- **DIT** que cette dépense figure à l'article 6457 du budget communal.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 31 mars 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/04/2008
- Publication ou affichage le 01/04/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1^{er} avril 2008
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.